

Tout l'univers de Jean-Michel Blanquer

Le recours à des scientifiques pour repenser l'école fait craindre à certains un éloignement du terrain.

Il a développé dans ses écrits – dont le dernier, *L'Ecole de demain* (Odile Jacob, 2016) – peut se lire comme un programme éducatif. L'a souligné sur le parvis du ministère de l'éducation avant d'y poser ses cartons, le 17 mai 2017 : les trois « piliers » de Jean-Michel Blanquer pour remettre l'école sur des rails sont la science, la comparaison internationale, l'expérience.

Depuis, les lettres de mission ont afflué en direction de scientifiques de renom : un métallurgiste – équivalent du Nobel en mathématiques –, Cédric Villani (député LRM de l'Essonne), mandaté par Matignon pour définir la « stratégie nationale » en matière d'intelligence artificielle. Un politologue, Pierre Mathiot, faisant référence en matière d'égalité des chances, convoqué pour débousculier cet examen bientenue, réputé « intouchable », qu'est le baccalauréat. Un neuropsychiatre, Boris Cyrulnik, invité à coordonner des « assises » pour donner un nouvel élan à l'école maternelle.

Ses deux premières sont réalisées au sein de l'« association des enseignants de l'éducation nationale, enseignants et étudiants », dirigée par Christophe D'Antona, ancien élève de l'École normale supérieure de Paris et ancien étudiant à l'université de Caen. Pour l'assise sur l'opinion, il a été nommé à l'Opinion.

La refonte des programmes scolaires engage sous la gauche. Et une vingtaine d'experts – dont près d'un tiers issu des sciences cognitives – qui, au sein d'un Conseil scientifique, présidé par un spécialiste du fonctionnement du cerveau, Stanislas Dehaene et inauguré le 10 janvier, auront à se pencher sur la pédagogie, la formation, les manuels ou encore la métacognition. Derrière ce mot savant, l'idée qu'il faut « apprendre aux enfants à apprendre ». Un slogan qu'on a plus coutume de voir invoqué à gauche qu'à droite de l'échiquier politique.

Faut-il voir dans la convocation d'experts en grande partie issus de la société civile une « marque Blanquer » ? On peut y lire une « inspiration macronienne », relevant la plupart des observateurs ; une sorte de promesse d'un renouvellement de ceux qui font et pensent l'école, tendant à légitimer l'action politique par l'expertise scientifique. Inspiration, aussi, d'une tendance que, rassemblés autour de Jules

Ferry. Exemple plus récent : le recours, à la Libération, à deux professeurs au Collège de France, Paul Langevin, physicien, et Henri Wallon, psychologue, pour élaborer le projet global de réforme dont on vient de célébrer le 70^e anniversaire. On se souvient aussi de la constitution, sous Jospin, d'une commission de réflexion animée par le sociologue Pierre Bourdieu et le biologiste François Gros.

Un premier conseil scientifique

Alain Savary, François Bayrou, Jack Lang ont su, eux aussi, en tant que ministres de l'éducation, s'entourer de conseillers de renom... jusqu'à Najat Vallaud-Belkacem qui, à l'automne 2016, réunissait pour réfléchir à l'enseignement de la langue française un aréopage d'experts – dont, déjà, le professeur Stanislas Dehaene et quatre autres membres du Conseil scientifique qui l'préside aujourd'hui. M. Blanquer ne joue pas une partition qui lui est inconnue. Comme directeur général de l'enseignement scolaire – fonction de « numéro deux » du ministère occupée de 2010 à 2012 –, il a posé des jalons, créant un premier conseil scientifique. Le chercheur Michel Fayol, professeur de psychologie cognitive et du développement, tout juste rappelé au sein du « conseil Dehaene », en faisait déjà partie. « Je ne me sens pas prisonnier d'un conseil, quel qu'il soit, et j'ai toujours travaillé avec la même liberté », confie ce spécialiste de l'acoustique.

Une « inspiration macronienne »

La mission est parfois collective : ce sont treize « sages » (la liste n'a pas encore été officialisée) qui siègeront autour de Dominique Schnapper pour préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux. Douze chercheurs, universitaires et élus qui, avec une philosophe, Souad Ayada, poursuivront

tion de l'écrit, égrenant les instances de réflexion autour de la lecture auxquelles il a pu participer – « sous Bayrou, sous Najat Vallaud-Belkacem, sous Blanquer... ». Pour quelle utilité ? « Le conseil scientifique est un conseil. La politique... c'est autre chose, reconnaît Michel Fayol. Il se peut – c'est même probable – que le Conseil scientifique rende un avis, et que cet avis ne soit pas suivi. L'action politique impose des contraintes que la science n'a pas, et réciproquement. »

Dans les rangs syndicaux, on discorde l'argument du pragmatisme, observe sa cosecrétaire Claire Krepper. Majoritaire dans le premier degré, le SNipp pousse plus loin la critique, mettant en cause et la composition du Conseil scientifique (« des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents », affirme ce syndicat), et son « indépendance politique ». La FSU, elle, a dénoncé le « scientisme » du ministre. « Il ne faudrait pas qu'on remplace une clématite par une autre, relève Blanche Lochmann, de la Société des agrégés ; autrement dit, qu'on entière les messagers des sciences de l'éducation uniquement pour valoriser les messagers des sciences cognitives ». Comme nombre d'enseignants, elle identifie un risque dans une « trop forte confiance donnée au gouvernement des experts : celui de se couper de la parole et de l'apport du terrain. »

MATTEA BATTAGLIA

refonder un système à bien des égards replié sur lui-même, traverse par des querelles de chapelle. Mais si ces 80 000 enseignants ne sont pas impliqués, je vois mal ce qui pourra en sortir », note l'ancien secrétaire général du Se-Unsa.

Au sein de ce syndicat, d'autres réserves s'expriment : « Le choix des experts, l'utilisation de travaux scientifiques à géométrie variable – seulement quand ils sont en phase avec les convictions du ministre, comme la montre le retour en arrière sur les rythmes scolaires –, discorde l'argument du pragmatisme », observe sa cosecrétaire Claire Krepper. Majoritaire dans le premier degré, le SNipp pousse plus loin la critique, mettant en cause et la composition du Conseil scientifique (« des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents », affirme ce syndicat), et son « indépendance politique ». La FSU, elle, a dénoncé le « scientisme » du ministre.

Le conseil scientifique
à l'œuvre

Les enseignants
syndicalistes

de l'écrit, égrenant les instances de réflexion autour de la lecture auxquelles il a pu participer – « sous Bayrou, sous Najat Vallaud-Belkacem, sous Blanquer... ». Pour quelle utilité ? « Le conseil scientifique est un conseil. La politique... c'est autre chose, reconnaît Michel Fayol. Il se peut – c'est même probable – que le Conseil scientifique rende un avis, et que cet avis ne soit pas suivi. L'action politique impose des contraintes que la science n'a pas, et réciproquement. »

Dans les rangs syndicaux, on discorde l'argument du pragmatisme, observe sa cosecrétaire Claire Krepper. Majoritaire dans le premier degré, le SNipp pousse plus loin la critique, mettant en cause et la composition du Conseil scientifique (« des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents », affirme ce syndicat), et son « indépendance politique ». La FSU, elle, a dénoncé le « scientisme » du ministre. « Il ne faudrait pas qu'on remplace une clématite par une autre, relève Blanche Lochmann, de la Société des agrégés ; autrement dit, qu'on entière les messagers des sciences de l'éducation uniquement pour valoriser les messagers des sciences cognitives ». Comme nombre d'enseignants, elle identifie un risque dans une « trop forte confiance donnée au gouvernement des experts : celui de se couper de la parole et de l'apport du terrain. »

MATTEA BATTAGLIA

refonder un système à bien des égards replié sur lui-même, traverse par des querelles de chapelle. Mais si ces 80 000 enseignants ne sont pas impliqués, je vois mal ce qui pourra en sortir », note l'ancien secrétaire général du Se-Unsa.

Au sein de ce syndicat, d'autres réserves s'expriment : « Le choix des experts, l'utilisation de travaux scientifiques à géométrie variable – seulement quand ils sont en phase avec les convictions du ministre, comme la montre le retour en arrière sur les rythmes scolaires –, discorde l'argument du pragmatisme », observe sa cosecrétaire Claire Krepper. Majoritaire dans le premier degré, le SNipp pousse plus loin la critique, mettant en cause et la composition du Conseil scientifique (« des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents », affirme ce syndicat), et son « indépendance politique ». La FSU, elle, a dénoncé le « scientisme » du ministre.

Le conseil scientifique
à l'œuvre

Les enseignants
syndicalistes